



Édito

“ Alors que l’été bat son plein, nous sommes particulièrement attentifs au bien-être et à la sécurité des résidents face aux épisodes de canicule qui touchent notre région. L’ensemble de nos équipes reste pleinement mobilisé pour adapter les accompagnements, rafraîchir les lieux de vie et veiller à une hydratation régulière. Ces gestes du quotidien sont essentiels pour traverser cette période en toute sérénité, n’hésitez pas à échanger avec les équipes pour tout questionnement sur ce sujet.

Nous avons aussi le plaisir de vous informer que *Les Ligériennes* ont été retenues pour des expérimentations permettant de faire évoluer l’accompagnement des résidents, mais aussi de contribuer au maintien des personnes âgées à domicile, notamment par le développement de l’offre temporaire dans nos différentes structures d’accueil. Ces nouveaux dispositifs seront un des grands axes de notre futur projet d’établissement, résolument tourné vers l’ouverture sur le territoire, afin de faire des *Ligériennes* un véritable pôle ressource au service des personnes âgées du territoire.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un bel été.”

Sylvie DIETERLEN, Directrice

Connaissez-vous notre équipe de direction ?

Les Résidences *Les Ligériennes* sont dirigées par une équipe de trois personnes, dont le temps est partagé à part égale avec l’hôpital de Chalonnes/Loire :

- Sylvie DIETERLEN, directrice générale, des finances et des systèmes d’information,
- Amélie MORIN, directrice adjointe en charge des relations avec les usagers, des achats et des services logistiques (cuisine centrale, service technique et blanchisserie),
- Sophie PETTINI, directrice adjointe aux Ressources Humaines, à la qualité et la gestion des risques, et à la communication.

Sophie PETTINI quittera *Les Ligériennes* le 31 août pour une nouvelle aventure professionnelle. Elle sera remplacée à compter du 1^{er} octobre par Jean PETTINI.

Pour la coordination de l’accompagnement et des soins, l’équipe de direction est épaulée par Adeline CHÂTEAU, cadre supérieure de santé, également partagée avec l’hôpital de Chalonnes.



Conseil de la Vie Sociale : nouvel appel à candidature en cours !

La réglementation impose que la moitié au moins des membres du CVS soient des représentants des résidents et des proches. Depuis les élections de mars 2025, des sièges de représentants des familles sont devenus ou demeurés vacants (EHPAD de Champtocé, La Possonnière et Montjean). Un appel à candidature a été envoyé par mail aux référents familiaux afin de pourvoir ses sièges. N’hésitez pas à le transférer aux autres membres de votre famille.

Plus d’infos sur le CVS ?

Consulter notre site Internet (QR code ci-contre ou www.lesligeriennes.fr) ou le classeur à disposition à l’entrée de chaque résidence.



Réunions des résidents et des familles

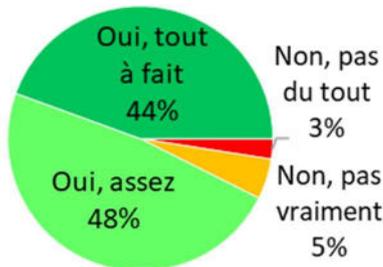
Du 17 juin au 3 juillet, Amélie MORIN, directrice adjointe en charge des relations avec les usagers, est venue à la rencontre de nos habitants et de leurs proches lors de réunions dans les résidences. Ont été évoqués divers thèmes, dont un point financier et les derniers temps forts de l’animation. Les 46 participants ont pu poser leurs questions et échanger avec les membres de l’équipe présents. Nous vous donnons de nouveau rendez-vous en juin 2026 et vous espérons nombreux à répondre à notre invitation.

Enquêtes de satisfaction des résidents et des familles

95 résidents et 55 proches ont répondu à notre grande enquête de satisfaction en décembre 2024 et janvier 2025, avec des retours globalement positifs :

Résidents :

Vous sentez-vous bien dans l'établissement ?



Proches :

Êtes-vous satisfait(e) des prestations de l'établissement ?



Les points de satisfaction : les logements, le personnel, les repas, les activités.

Les points à améliorer : la communication, le ménage, l'identification des professionnels en général et du référent soignant en particulier.

Les grandes valeurs à porter par l'établissement, pour les résidents comme pour les familles : le respect et l'écoute, des résidents et des professionnels.

Les Ligériennes rédigent leur nouveau Projet d'Établissement

Ce document décline les objectifs portés par l'ensemble de nos professionnels en matière d'accueil des personnes, de qualité de l'accompagnement et de sécurité des soins, de qualité de vie au travail ou encore de développement durable. Il est établi collégalement en tenant compte des retours des usagers (enquête de satisfaction, réclamations, association de membres du CVS...), des personnels et partenaires, et des résultats des évaluations externes. Tous les EHPAD doivent se prêter à cet exercice au moins une fois tous les 5 ans. Le nouveau Projet d'Établissement constituera notre feuille de route pour les années 2026 à 2030.

Prêt de salle et repas accompagnants

Un évènement familiale ou une simple envie de se retrouver ? *Les Ligériennes* mettent gracieusement des salles à votre disposition, sur réservation. Il vous est également possible de commander des repas (prestation payante). Pour tout renseignement : accueil@lesligeriennes.fr ou 02 41 39 60 60.

Le saviez-vous ?

Le coût moyen annuel d'une place en hébergement permanent aux *Ligériennes* est de 67 301 € (donnée 2024). 59 % de ce coût est assumé par l'EHPAD, qui reçoit en échange des financements du département et de l'Agence Régionale de Santé. Les 41 % restant correspondent à la participation du résident (frais de séjour facturés). Cette participation couvre :

- les frais « domestiques » (liés aux bâtiments, restauration, entretien du linge, ménage...),
- les frais liés à la perte d'autonomie du résident,
- les frais liés à la gestion et aux prestations administratives.

De nouvelles expérimentations d'accueil à Art&Loire

Les Ligériennes ont été retenues en 2025 pour tester trois nouveaux types d'accompagnement, à l'EHPAD de St Georges/Loire :

- le PASA « Équinoxe » accueille en soirée 6 à 7 résidents de l'EHPAD pour le dîner et des activités concourant à l'apaisement avant la nuit,
- l'hébergement temporaire d'urgence (1 lit dédié) pour des personnes âgées vivant à domicile et confrontés à une incapacité soudaine et temporaire d'y rester (défaillance l'aidant, inondation...),
- l'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation (2 lits), pour les personnes âgées ne nécessitant plus de soins à l'hôpital mais non capables temporairement de regagner leur domicile.

Ces expérimentations sont financées par l'Agence Régionale de Santé pour des durées allant de 8 mois à 3 ans.

PROCHAINE RÉUNION DU CVS : 6 novembre 2025

Les procès-verbaux des réunions sont consultables aux entrées des résidences (classeur à la disposition du public) et sur le site Internet des résidences :

www.lesligeriennes.fr/etablissement/les-instances

Vous avez des questions ou des observations sur le fonctionnement des *Ligériennes* ? Transmettez-les à vos représentants par courrier électronique :

cvs@lesligeriennes.fr